

Annexe au certificat d'accréditation : N° 3/019 selon la norme ISO/IEC 17020:2012 pour un organisme d'inspection (Type A)

Version 03 de l'annexe technique du 23 février 2026
Valide jusqu'au 19 février 2029

Organisme accrédité :

Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA)
7, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen

Personne de contact :

Christophe Eischen
Tél. : +352 247-82539
E-Mail: info@alva.etat.lu

Document approuvé par :

Olivier Wagner
Responsable opérationnel de l'OLAS

Gloria Pappalardo
Responsable d'accréditation

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
installations, immeubles, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité, de nouveaux produits, ...	- normes, - textes réglementaires, - directives européennes (+modules, annexes, articles si applicable) - textes de référence, - procédures internes, - spécifications techniques
Domaine général : INS11 – Agroalimentaire et Vétérinaire		
Domaine technique : INS11.3 – Contrôle des importations du Poste de contrôle frontalier		
Animaux, denrées alimentaires d'origine animale et non-animale Végétaux et produits végétaux Produits biologiques	Vérification des pré-notifications Contrôle documentaire Vérification de l'identification Contrôle et prélèvements Suivi, surveillance, vérification, inspection et échantillonnage	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Procédure interne INS-PCF-PRO-001
Domaine technique : INS11. 9– Contrôle de la protection du bien-être animal		
Exploitations agricoles Animaux domestiques et élevages <ul style="list-style-type: none"> • Porcs • Bovins • Volaille • Ovins • Caprins 	Contrôle de la protection et du bien-être animal Suivi, surveillance, vérification, inspection	Règlement (UE) 2017/625 et les actes délégués et d'exécutions tels que prévu par ses articles 16 et 144 Document 32019R0723 de la Commission Européenne Règlement (CE) 2004/852 Loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux Règlement grand-ducal du 14 avril 2000 concernant la protection des animaux dans les élevages Règlement grand-ducal du 17 mars 2003 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs Règlement grand-ducal du 30 avril 2004 concernant l'identification et l'enregistrement des porcelets et des porcs Règlement grand-ducal du 7 juillet 1998 modifiant le règlement grand-ducal du 4 février 1994

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
		<p>établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux</p> <p>Règlement grand-ducal du 28 janvier 2002 établissant les normes minimales à la protection des poules pondeuses</p> <p>Règlement grand-ducal du 16 juin 2010 fixant des règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande</p> <p>Règlement grand-ducal du 30 mai 2018 relatif aux modalités d'application du règlement (CE) 1760/2000 et du règlement (CE) 911/2004</p> <p>Règlement d'exécution (UE) 2022/160 de la Commission du 4 février 2022 établissant des fréquences minimales uniformes pour la réalisation de certains contrôles officiels portant sur le respect des exigences de l'Union en matière de santé animale</p> <p>Règlement (CE) 1760/2000</p> <p>Règlement délégué (UE) 2019/2035 de la commission du 28 juin 2019 complétant le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couve</p> <p>Règlement grand-ducal du 6 mai 2004 concernant l'identification et l'enregistrement des ovins et des caprins</p> <p>Procédure interne INS-SA-PRO-001</p>

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
Domaines techniques : INS11.2 – Contrôle des denrées alimentaires d'origine animale planifiée et non planifiée		
Etablissements soumis à agrément pour la réalisation des activités reprises dans les annexes II et III du document SANCO/2179/2005 (Révision 2022) de la Commission Européenne	Contrôles officiels : inspection, échantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (CE) 1760/2000 Règlement (CE) 1825/2000 Règlement (CE) 852/2004 Règlement (CE) 853/2004 Règlement (CE) 1069/2009 Règlement (UE) 142/2011 Règlement (UE) 2017/625 Règlement (UE) 2019/624 Règlement (UE) 2019/627 Règlement (UE) 2022/1644 Règlement (UE) 2022/1646
Domaines techniques : INS11.7 – Contrôle de l'hygiène des denrées alimentaires planifiée et non planifiée		
Restaurants, traiteurs, commerces de denrées alimentaires, boulangeries, pâtisseries, boucheries	Contrôle officiel de l'hygiène des denrées alimentaires : inspection d'établissement, inspection de processus, échantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (CE) 852/2004 Règlement (CE) 853/2004 Règlement (CE) 37/2005 Règlement (CE) 2073/2005 Règlement (CE) 2074/2005 Règlement (UE) 2017/625
Domaines techniques : INS11.11 – Contrôle OGM planifiée et non planifiée		
Denrées alimentaires	Vérification de la (non-) déclaration exacte de la présence d'OGM : échantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (CE) 1829/2003 Règlement (CE) 1830/2003 Règlement (UE) 2017/625
Domaines techniques : INS11.13 – Contrôle des contaminants planifiée et non planifiée		
Denrées alimentaires	Contrôle de la teneur en contaminants : échantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (CE) 401/2006 Règlement (CE) 1882/2006 Règlement (CE) 333/2007 Règlement (UE) 519/2014 Règlement (UE) 2015/1137 Règlement (Euratom) 2016/52 Règlement (UE) 2017/625 Règlement (UE) 2017/644 Règlement (UE) 2017/2158 Règlement (UE) 2018/470 Règlement (UE) 2023/915
Domaines techniques : INS11.4 – Contrôle des aliments pour animaux et de la nutrition animale		

Environnement / Agroalimentaire		
Objets de l'inspection	Phase et type d'inspection	Référentiels
Etablissements du secteur de l'alimentation animale	Contrôles officiels : inspection, échantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (UE) 2017/625 Règlement 1830/2003 Règlement (CE) 183/2005 Règlement 396/2005 Règlement (CE) 152/2009 Règlement (CE) 767/2009 RGD du 21.11.1994 relatif aux aliments médicamenteux pour animaux
Domaines techniques : INS11.8 - Contrôle des produits phytopharmaceutiques		
Denrées alimentaires	Contrôle officiel de la teneur en produits phytopharmaceutiques : Echantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (UE) 2017/625 Règlement (CE) 396/2005 Règlement (UE) 2023/915
Domaines techniques : INS11.17 – Améliorants alimentaires		
Denrées alimentaires	Contrôle de la teneur en additifs : échantillonnage, interprétation des résultats d'analyse	Règlement (UE) 2017/625 Règlement (CE) n° 1333/2008 Règlement (CE) n° 1334/2008